

SAGE Bièvre Liers Valloire

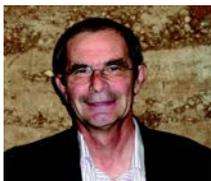


LA LETTRE D'INFORMATION

INFO N°3 — HIVER 2011

Par cette lettre d'information, la Commission Locale de l'Eau souhaite informer les élus du bassin de Bièvre Liers Valloire, les membres de la CLE et ses partenaires de la progression du SAGE.

Le mot du vice-président



L'absence momentanée du président Maurice Pélissier me conduit à ouvrir de quelques mots cette troisième lettre d'information du SAGE Bièvre-Liers-Valloire.

L'actualité fait que l'on se retrouve placé à un instant charnière, celui du passage de la phase « état des lieux » de notre Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, à celle des « tendances, scénarios et choix de la stratégie », en un mot, au moment crucial de la définition des axes que, tous ensemble, nous allons devoir fixer en matière de préservation et de répartition de la ressource sur notre bassin.

Cette phase, en outre, nous l'abordons avec le renfort d'une nouvelle chargée de mission, Christel Constantin-Bertin, que nous avons recrutée en cette rentrée pour remplacer Annabel Gravier, partie vers un autre horizon professionnel.

Merci Annabel, et bienvenue Christel, donc, et à tous, je souhaite bonne année et bon courage pour que dans la meilleure des voies progresse notre SAGE.

Freddy Martin-Rosset,
Premier vice-président de la CLE

NAPPE BIÈVRE LIERS VALLOIRE Etude d'état des lieux

• Grands objectifs :

- dresser un état de référence en 2008 de l'état de la nappe : qualité et quantité,

- faire des recommandations pour la meilleure gestion quantitative de la nappe et la préservation et la restauration de la qualité des eaux souterraines.

• Montant : 80 000 € TTC

- 80 % apportés par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée, la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de l'Isère.

- 20 % apportés par les collectivités locales.

• Prestataires retenus :

- SOGREAH Consultants 6, rue de Lorraine, B.P. 218, 38 432 Echirolles Cedex
- CARSO Laboratoire de santé environnement hygiène de Lyon, 321 Avenue Jean Jaurès, 69 362 LYON Cedex 07

- Géomètre-expert Cusin et associés, 10 rue Albert Thomas, 38 200 Vienne

• Durée : Novembre 2007 à Décembre 2008

L'état des lieux de la nappe des alluvions Bièvre Liers Valloire

Un peu d'hydrogéologie :

Le territoire de Bièvre Liers Valloire se caractérise par la superposition de deux nappes principales : la nappe présente dans les alluvions fluvio-glaciaires de Bièvre Liers Valloire, qui constitue l'objet principal du SAGE, et la nappe présente dans la molasse miocène du Bas Dauphiné.

◦ Nappe des alluvions fluvio-glaciaires de Bièvre Liers Valloire

Les alluvions fluvio-glaciaires de Bièvre Liers Valloire sont constituées de sables, graviers et galets en proportions variables. Elles contiennent une nappe d'eau souterraine importante qui occupe les plaines de Bièvre, Liers et Valloire, soit environ 500 km².

La nappe des alluvions s'écoule de l'Est du bassin vers l'Ouest, jusqu'à la nappe alluviale du Rhône, à la vitesse de quelques mètres par jour, ce qui correspond à une circulation d'eau rapide.

Elle est alimentée essentiellement par les précipitations et a une périodicité annuelle avec une période de hautes eaux en hiver et une période de basses eaux à la fin de l'été et à l'automne.

◦ Nappe de la molasse miocène

La nappe de la molasse miocène est constituée en majeure partie de sables moyens, avec des intercalations d'argiles et de marnes. Elle s'étend sur plus de 3 500 km² et dépasse largement les limites du bassin de Bièvre Liers Valloire. Elle est recouverte en plusieurs endroits par d'autres formations et notamment par les alluvions fluvio-glaciaires dans le bassin de Bièvre Liers Valloire.

La nappe de la molasse s'écoule également d'Est en Ouest mais la circulation de l'eau est beaucoup plus lente que pour la nappe des alluvions fluvio-glaciaires.

L'alimentation de la nappe se fait par infiltration sur les zones affleurantes et perméables de la formation telles que le plateau de Chambaran.

Une thèse sur le fonctionnement hydrogéologique de l'aquifère de la molasse est actuellement en cours (Tiffanie Cave, SEDIVE).

Alluvions fluvio-glaciaires,
Carrière d'Albon



ÉTAT DES LIEUX DE LA NAPPE BIÈVRE LIERS VALLOIRE DES EAUX SOUTERRAINES POLLUÉES ET SOLLICITÉS POUR DE MULTIPLES USAGES

La qualité des eaux de la nappe de Bièvre Liers Valloire

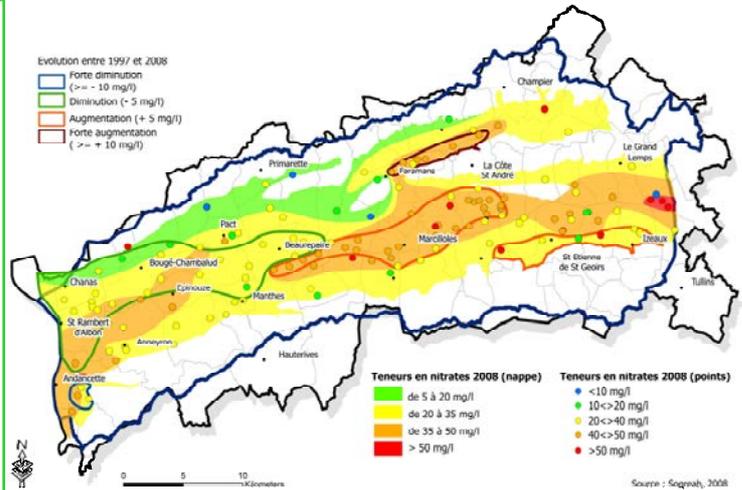
Une nappe très vulnérable : La forte perméabilité des alluvions fluvio-glaciaires est à l'origine de la forte vulnérabilité de l'aquifère aux pollutions. La profondeur de la nappe, donc l'épaisseur de sol traversée, constitue une protection des eaux.

Une pollution généralisée aux nitrates : sur les 140 points analysés en 2008, la teneur moyenne en nitrates était de 36 mg/l, ce qui est relativement élevé, et 8 % des points dépassaient la norme de potabilité de l'eau (50 mg/l).

Une pollution par les pesticides indiquant un « bruit de fond » : les molécules les plus fréquemment retrouvées sont celles utilisées dans les désherbants (atrazine, déséthyl-atrazine, simazine, diuron, glyphosate, métolachlore...). Certaines sont interdites à la vente depuis 2003 mais sont toujours détectées dans la nappe.

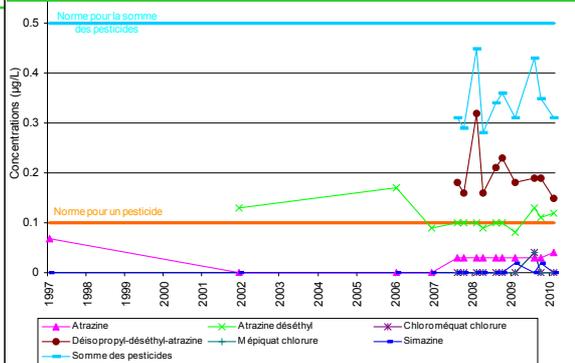
➤ Des mesures réglementaires et des actions volontaires menées par la profession agricole ont permis une stabilisation des teneurs en nitrates mais des efforts restent à faire pour retrouver des eaux de bonne qualité.

La nappe de la molasse miocène semble globalement de meilleure qualité.



Qualité de la nappe vis-à-vis des nitrates (2008)

Evolution de la teneur en pesticides dans les eaux brutes du captage de Nantoin à Mottier



Les captages prioritaires

Sur le bassin de Bièvre Liers Valloire, 11 captages prioritaires ont été identifiés par le SDAGE Rhône Méditerranée dont 5 captages également au titre de la loi Grenelle.

Ces captages ont été classés comme prioritaires car leur qualité est dégradée par les pollutions diffuses (nitrates et / ou pesticides) et ils ont un caractère stratégique (population desservie importante, peu ou pas de ressources de substitution).

Sur ces captages, l'objectif est de mettre en place un programme d'actions visant à limiter les pollutions diffuses, notamment par la mise en place de mesures agromémentales.

Les nitrates :

Les nitrates sont naturellement présents dans les eaux mais à de faibles concentrations. Des teneurs importantes en nitrates dans les eaux peuvent être dues au lessivage des sols et à l'entraînement des fertilisants azotés solubles non consommés par les plantes ainsi qu'aux rejets d'eaux usées d'origine domestique, industrielle ou agricole.

Les pesticides :

Les pesticides sont utilisés dans les zones de production agricole pour protéger les cultures mais aussi en zones non agricoles pour l'entretien des espaces verts, des cimetières, des golfs, des voies de communication routières et ferroviaires...

La qualité des eaux distribuées

L'eau prélevée pour la distribution publique d'eau potable provient à 66 % de la nappe de Bièvre Liers Valloire, à 8 % de la nappe de la molasse et à 26 % des sources situées sur les coteaux (Chambaran, Bonnevaux, Banchet).

La situation de l'alimentation en eau potable est globalement satisfaisante : la ressource existe en quantité suffisante pour satisfaire les besoins et les structures de distribution d'eau fournissent généralement une eau conforme aux exigences réglementaires de qualité. Certaines structures ont cependant parfois recours à un mélange d'eaux d'origine différente pour obtenir une dilution des pollutions (dilution d'une eau fortement chargée en nitrates par une eau peu chargée en nitrates).

Néanmoins, la ressource en eau utilisée pour l'alimentation en eau potable est très vulnérable aux pollutions et il existe très peu de solutions de substitution. Il faudra donc être vigilant sur la préservation des captages et sur les surfaces nécessaires à leur bonne protection face aux pressions d'occupation du sol.

L'utilisation de la nappe

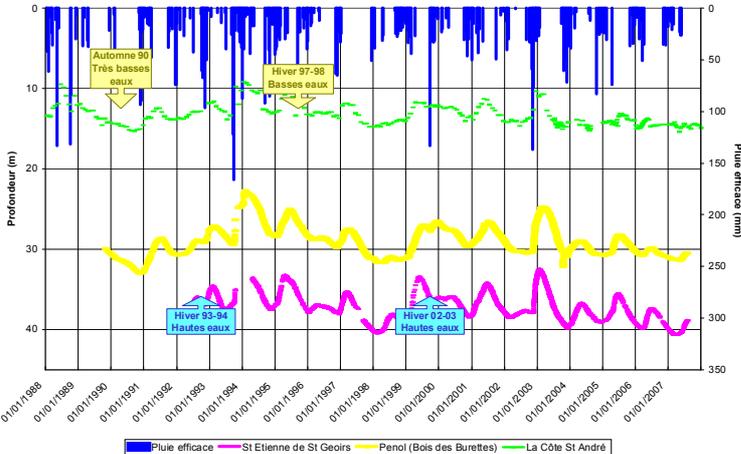
La nappe de Bièvre Liers Valloire est très sollicitée. En 2007, année plus pluvieuse en été que la moyenne, plus de 15 millions de m³ y ont été prélevés (hors pisciculture) dont 45 % pour l'alimentation en eau potable, 40 % pour l'irrigation agricole et 15 % pour l'industrie. Les prélèvements agricoles sont concentrés sur les 3 mois d'été et représentent donc une part plus importante sur cette période. Sur les 10 dernières années, on constate une tendance plutôt à la hausse des prélèvements pour l'eau potable et l'irrigation.

Les prélèvements en nappe peuvent être très variables d'une année sur l'autre. Ainsi, les prélèvements agricoles peuvent aller du simple au double entre un été humide et un été sec.

Les piscicultures utilisent les eaux de sources ainsi que les eaux souterraines. En 2007, elles ont prélevé 37 millions de m³ (hypothèse haute) dont 68 % dans la nappe.



Pisciculture Les Fontaines-Murgat à Beaufort, proche des sources de l'Oron



Variation de la profondeur de la nappe au cours du temps en différents points (St Etienne de St Geoirs, Penol, La Côte St André)

L'aspect quantitatif de la nappe

Le bilan moyen annuel de la nappe des alluvions fluvio-glaciaires, c'est-à-dire la différence entre les apports par les pluies et les exports par les prélèvements, est globalement en équilibre, voire excédentaire.

Cependant, en période estivale, les milieux aquatiques connaissent régulièrement des débits ou des niveaux piézométriques faibles. Ces désordres quantitatifs sont causés par une recharge insuffisante de la nappe par les pluies automnales et hivernales et sont accentués par les prélèvements plus ou moins importants selon les conditions climatiques de l'été. Ils se traduisent par une baisse des niveaux de nappe et des débits des cours d'eau alimentés par des résurgences de nappe (Oron, Veuzes, Collières) qui peuvent aller jusqu'au tarissement des sources et à l'assèchement complet des cours d'eau qui en dépendent.

Pour faire face à ces situations de sécheresse, des arrêtés cadre sécheresse départementaux sont pris par les préfets afin de préserver les milieux aquatiques. Ils définissent les débits des cours d'eau ou les niveaux piézométriques pour lesquels des mesures de restriction ou d'interdiction provisoire de prélèvement dans les eaux superficielles et/ou les eaux souterraines doivent être mises en place.

La ressource en eau présente donc localement et temporairement des risques de baisses. Ces déficits temporaires montrent les limites de sollicitation de la nappe de Bièvre Liers Valloire. La ressource en eau est fortement dépendante du développement des prélèvements et de l'aménagement du territoire en général sur certains secteurs.



Une des sources de l'Oron à Beaufort, alimentée par la nappe de Bièvre Liers Valloire.

Retrouvez l'ensemble des documents de l'étude de la nappe de Bièvre Liers Valloire (atlas cartographique, résumé et rapport) sur www.gesteau.eaufrance.fr

Une étude en cours : la détermination des volumes maximums prélevables sur le bassin

Le territoire de Bièvre Liers Valloire a été identifié en « déséquilibre quantitatif » dans le SDAGE Rhône-Méditerranée. Afin de résorber ce déficit, il est nécessaire de mettre en place une gestion plus durable de la ressource en eau, par un retour à l'équilibre entre l'offre et la demande en eau, et qui devrait donc limiter l'utilisation des « arrêtés sécheresse ».

A cette fin, la CLE a lancé une étude visant à déterminer les volumes maximums prélevables tous usages confondus, c'est-à-dire les volumes pouvant être prélevés en moyenne 8 années sur 10 tout en maintenant dans les cours d'eau, le débit nécessaire à la vie aquatique.

Cette étude servira ensuite de base à la concertation pour la définition d'un plan de gestion de la ressource en eau et si besoin à la révision des autorisations de prélèvement pour tous les usages confondus.

L'actualité du SAGE BLV

Commission Quantité	Commission Qualité	Commission Milieux Risques	Commission Information
<ul style="list-style-type: none"> • 2009 - 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • 2009 - 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • 2009 - 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • 2009 - 2010
Relecture de l'état des lieux par les 4 commissions de travail			
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Collecte régulière de données piézométriques auprès de gestionnaires d'eau potable pour améliorer la connaissance du fonctionnement de la nappe Bièvre Liers Valloire. 		<ul style="list-style-type: none"> ◦ Validation des préconisations relatives aux carrières à la CLE du 1er déc. 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Animation scolaire au collège de St Sorlin et au collège de St Rambert d'Albon dans le cadre de la découverte des métiers.

Assemblée générale de la CLE

Réunion du 31 août 2009

Installation de la nouvelle CLE qui compte 44 membres : 22 représentants au collège des élus, 13 au collège des usagers (2 nouvelles structures y sont représentées : le syndicat des pisciculteurs du Sud-Est et le syndicat de défense des étangs dauphinois) et 9 au collège de l'Etat et des établissements publics.
Election du Président, des Vices-Présidents et des membres du Bureau. M. Pelissier est réélu Président de la CLE.
Validation des règles de fonctionnement de la CLE.
Point sur le projet de SDAGE Rhône-Méditerranée (2010-2015).

Réunion du 1er décembre 2009

Bilan 2009 et programme 2010 (dont validation de la réalisation de 4 études : étude de détermination des volumes maximums prélevables, études des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future, appui d'un prestataire pour la phase tendances - scénarios - choix de la stratégie, étude piscicole).
Validation des préconisations pour les carrières.

Réunion du 8 avril 2010

Validation du document d'état des lieux et de diagnostic global du SAGE.

Réunion du 2 décembre 2010

Bilan 2010 et programme 2011 (dont validation de la réalisation d'un diagnostic hydromorphologique des cours d'eau du bassin).
Présentation de l'avancée de l'étude de détermination des volumes maximums prélevables du bassin.
Remise du document définitif d'état des lieux et de diagnostic global du SAGE.

Programme 2011

L'état des lieux et le diagnostic global, 1^{ère} grande phase du SAGE, ayant été validés, la CLE commencera en 2011 la 2^{ème} phase du SAGE. En plus de la poursuite de l'étude de détermination des volumes maximums prélevables, d'autres études complémentaires seront également réalisées.

Phase tendances, scénarios et choix de la stratégie

Cette 2^{ème} phase du SAGE permet notamment de répondre à la question suivante : « comment la ressource en eau évoluera-t-elle si le mode de gestion de l'eau actuelle perdure ? ». Puis, après l'élaboration de différents scénarios possibles, la CLE choisira une stratégie collective devant permettre d'atteindre le bon état des eaux.

Etude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future

Cette étude a pour objectif d'identifier et de délimiter les zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable et d'organiser leur préservation.

Diagnostic hydromorphologique des cours d'eau

L'objectif est d'étudier les caractéristiques physiques des cours d'eau du bassin (profondeur, courant, structure et substrat du lit, pente, sinuosité du lit...), leurs évolutions et leurs altérations afin d'établir un plan de restauration et de gestion physique des cours d'eau.

Participation aux commissions

Si vous souhaitez vous investir dans les commissions de travail du SAGE, inscrivez-vous en nous contactant aux coordonnées indiquées ci-dessous.

Contacts : Commission Locale de l'Eau SAGE Bièvre Liers Valloire

Maurice Pelissier, Président de la CLE et responsable de la commission de travail « Quantité »
Jean-Paul Nicolet Responsable des commissions de travail « Qualité » et « Information et communication »
Freddy Martin-Rosset Responsable de la commission de travail « Milieux et Risques »

Christel Constantin-Bertin
Secrétariat de la CLE
SAGE Bièvre Liers Valloire
213 route de Beaurepaire
38270 St Barthélémy
Téléphone / Télécopie : 04 74 79 86 48
Courriel : cle_sageblv@laposte.net

Rhône-Alpes Région



Retrouvez et téléchargez les documents du SAGE Bièvre Liers Valloire sur www.gesteau.eaufrance.fr

Merci de nous transmettre toutes vos remarques par courriel cle_sageblv@laposte.net ou courrier.



IMPRIM'VERT Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales en 700 exemplaires